Projet Social de Territoire

PORTES DU SUD

MÉTROPOLE GRAND LYON

Mars 2023

TABLE DES MATIÈRES

ÉDITO.....4
LE PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE, QU'EST-CE QUE C'EST ?.....6
LA DÉMARCHE PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE.....7
DIAGNOSTIC SOCIAL DU TERRITOIRE.....9
Analyse quantitative - Synthèse du portrait social de territoire.....10
Analyse qualitative - Portrait social de territoire.....16
PROBLÉMATIQUES ET CHANTIERS IDENTIFIÉS.....17
LEXIQUE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS.....26

ÉDITO

Le PST : déclinaison locale du Projet Métropolitain des Solidarités

Le Projet Métropolitain des Solidarités constitue le document stratégique commun aux politiques publiques de solidarités de la Métropole de Lyon. Il définit les chantiers prioritaires transversaux à mener sur les cinq prochaines années. Il offre le cadre de gouvernance entre la Métropole, ses partenaires et les personnes concernées. Le Projet Métropolitain des Solidarités (PMS) est décliné territorialement par **9 Projets Sociaux de Territoire** (PST) à l'échelle de chaque Conférence Territoriale des Maires.

Les PST priorisent les actions **selon les besoins du territoire** et font **vivre le partenariat local**. C'est dans ce cadre du premier Projet Métropolitain des Solidarités, adopté le 6 novembre 2017, pour la période 2017-2022, qu'avait été initiée l'élaboration d'un PST sur le territoire Les Portes du Sud.

Pour cela, trois rencontres partenariales ont eu lieu. En 2018, à partir d'un premier diagnostic territorial, 7 problématiques majeures ont été priorisées: La fracture numérique et accès aux droits, le chômage et insertion professionnelle difficile chez les jeunes, l'accès et maintien dans le logement, l'apprentissage du français, l'isolement social et prévention éducative, la fragilité familiale et jeunesse en difficultés et les violences conjugales et intrafamiliales.

3 modes de faire :

- Accueillir sans condition
- Développer le pouvoir d'agir des personnes concernées
- Renforcer le pouvoir d'agir des professionnels

4 thématiques d'action :

- La Métropole de l'hospitalité
- La Métropole du prendre soin
- La Métropole de l'inclusion
- La Métropole de l'émancipation

Accéder au Projet Métropolitain des Solidarités

www.grandlyon.com/fileadmin/user_upload/media/pdf/pa-ph/pms_2023-2027.pdf

Les 6 groupes de travail constitués de nombreux participants (MDML, Caf, bailleurs sociaux, associations, CCAS…) ont établi des objectifs et ont mis en place des actions s'inscrivant dans une démarche d'action sociale collective par le biais d'ateliers, avec une démarche participative, permettant de faire émerger les fiches actions territorialisées de notre PST.

Le nouveau PMS pour la période 2023-2027, s'articule autour de **7 engagements** : Accueillir sans condition, Développer le pouvoir d'agir des personnes concernées, Renforcer le pouvoir d'agir des professionnels et 4 thématiques d'action : La Métropole de l'hospitalité, La Métropole du prendre soin La Métropole de l'inclusion et La Métropole de l'émancipation

Le PST décline ces orientations chacune des actions menées en lien avec les enjeux locaux. Ainsi, des actions se poursuivent et de nouvelles se développent telles que : Les ateliers éthique sur le pouvoir d'agir des professionnels, les actions pour favoriser l'autonomie des 16-21 ans, ou encore les ateliers logement et les actions autour des violences conjugales et intrafamiliales.

La direction du territoire Les Portes du Sud remercie l'ensemble des partenaires, associatifs et institutionnels, du territoire qui se sont investis dans cette démarche, lors de la phase de diagnostic, des plénières partenariales, dans les groupes de travail ou la mise en place d'actions.

Frank Viricel, directeur de territoire

LE PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les Projets Sociaux de Territoire sont des démarches partenariales déclinant les orientations sociales et médico-sociales de la Métropole à l'échelle territoriale.

Les étapes de mise en place

En s'appuyant sur une observation chiffrée du territoire, partagée avec les partenaires locaux, un diagnostic social est d'abord réalisé pour faire apparaître les forces et les faiblesses de la situation sociale et médico-sociale du territoire et les thématiques saillantes propres au territoire. Le Projet Social de Territoire impulse alors une dynamique commune à travers l'identification et la coordination renforcée d'actions existantes ainsi que la co-construction de nouvelles actions, au service des habitant-es du territoire.

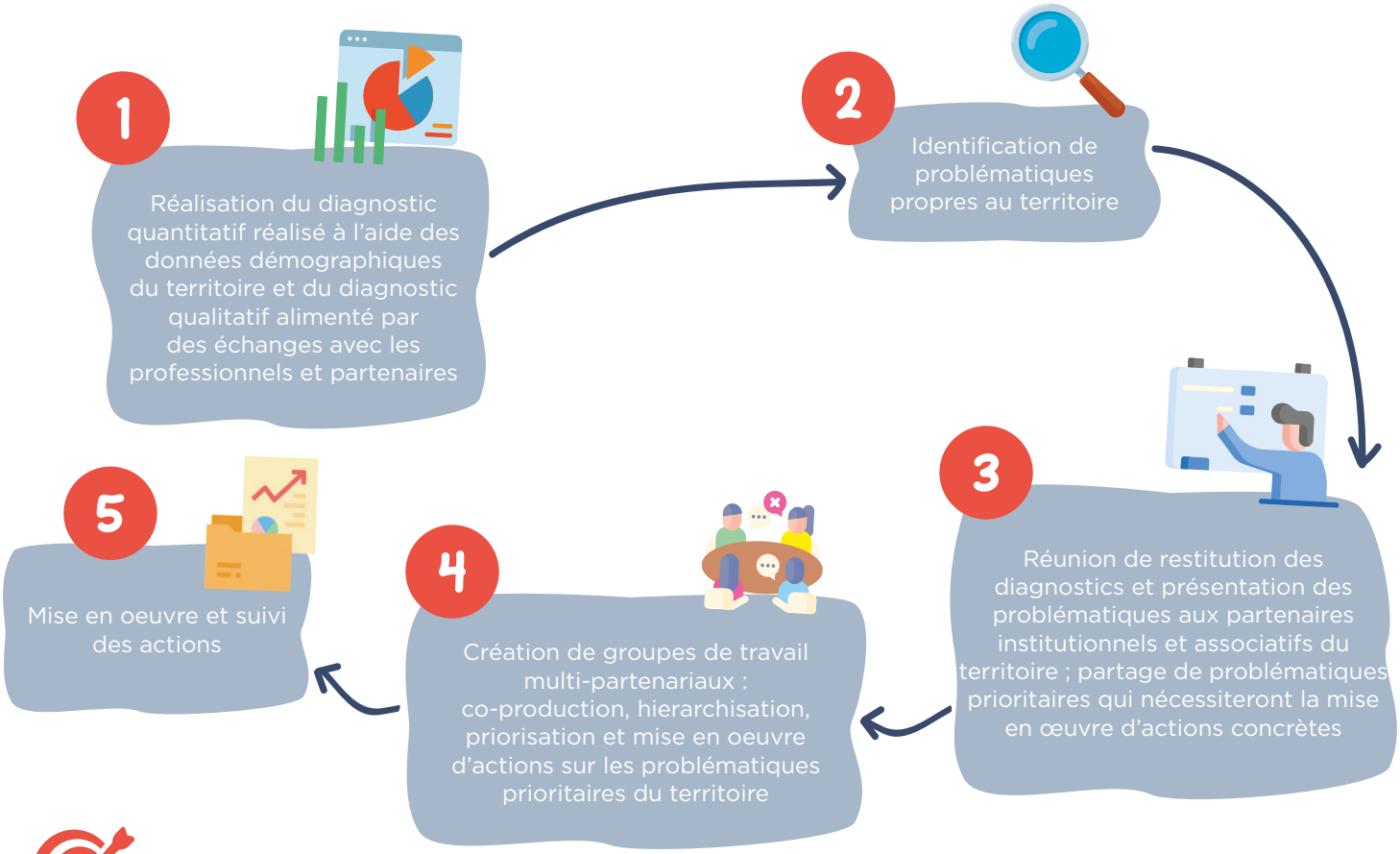

Les objectifs

- Élaborer un **diagnostic partagé** de la situation sociale et médico-sociale du territoire
- Co-construire dans la durée un **plan d'action multi-partenarial**
- **Animer et mettre en réseau** les partenaires du territoire

LA DÉMARCHE PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE

Les Maisons de la Métropole de Lyon (MDML) du territoire Les Portes du Sud ont initié une démarche projet pour développer un Projet Social de Territoire (PST) sur leur territoire, à travers plusieurs actions prioritaires et partenariales.

La démarche du Projet Social de Territoire Les Portes du Sud a été initiée en juillet 2018, lors d'un premier séminaire. Elle a débuté par une phase de diagnostic : une soixantaine de personnes se sont réunies pour prioriser les enjeux et les problématiques territoriales principales. Puis, en octobre 2018, les partenaires se sont à nouveau réunis pour l'élaboration du PST, définir les modalités de mise en œuvre des actions et le choix de gouvernance de son pilotage.

Les acteurs partenariaux mobilisés dans la démarche sont divers : bailleurs, villes, Centres communaux d'Action sociale (CCAS), centres sociaux, Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF), Pole emploi, Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Union Départementale des Associations Familiales (UDAF), Service « TRavail Educatif de Médiation et d'Accompagnement » (TREMA), de l'association Entraide Protestante de Lyon...

L'intérêt de cette démarche pour le territoire est une meilleure connaissance des partenaires et de leurs actions. Le territoire étant riche d'une pluralité de partenaires, associations et institutions, une coordination s'avère nécessaire sur certaines thématiques.

Conférence territoriale des maires (CTM) des Portes du Sud

MÉTROPOLE GRAND LYON

Délégation Solidarités, Habitat, Education
Février 2023
Origine : Métropole de Lyon, 2023 - Droits réservés

Calendrier de la démarche

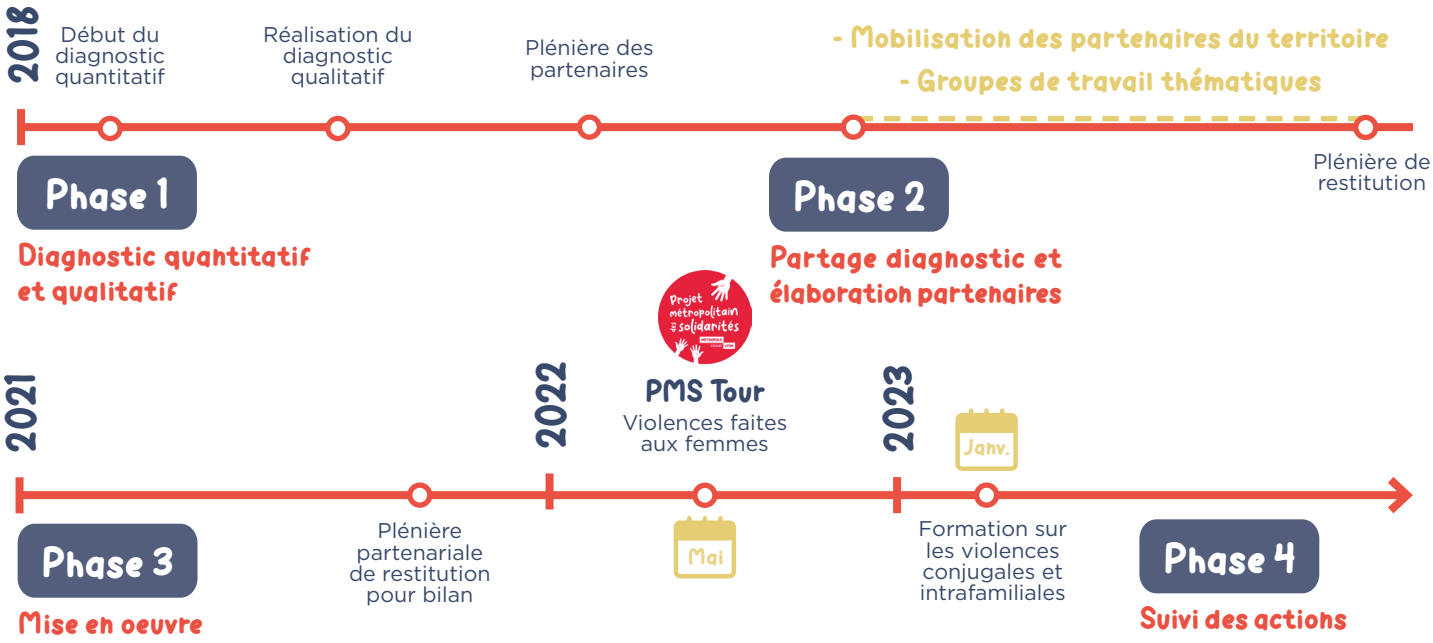

Le Projet Social de Territoire en quelques chiffres

14

agents des Maisons de la Métropole de Lyon mobilisés lors de la phase de diagnostic

72

partenaires et agents des Maisons de la Métropole de Lyon mobilisé·es sur les 7 groupes de travail

3

rencontres plénières partenariales

160

participants aux plénières partenariales

DIAGNOSTIC SOCIAL DU TERRITOIRE

Analyses quantitative et qualitative

Synthèse du portrait Social du territoire - Analyse quantitative

Attractivité du territoire

- Une dynamique démographique soutenue, portée par le solde naturel
- Une CTM jeune
- L'industrie : un pôle majeur pour la métropole de Lyon
- Les prix de l'immobilier les plus bas de la métropole de Lyon
- Une CTM attractive : 1,35 emploi pour un actif
- Déplacements domicile-travail : une prédominance de la voiture au détriment des transports collectifs

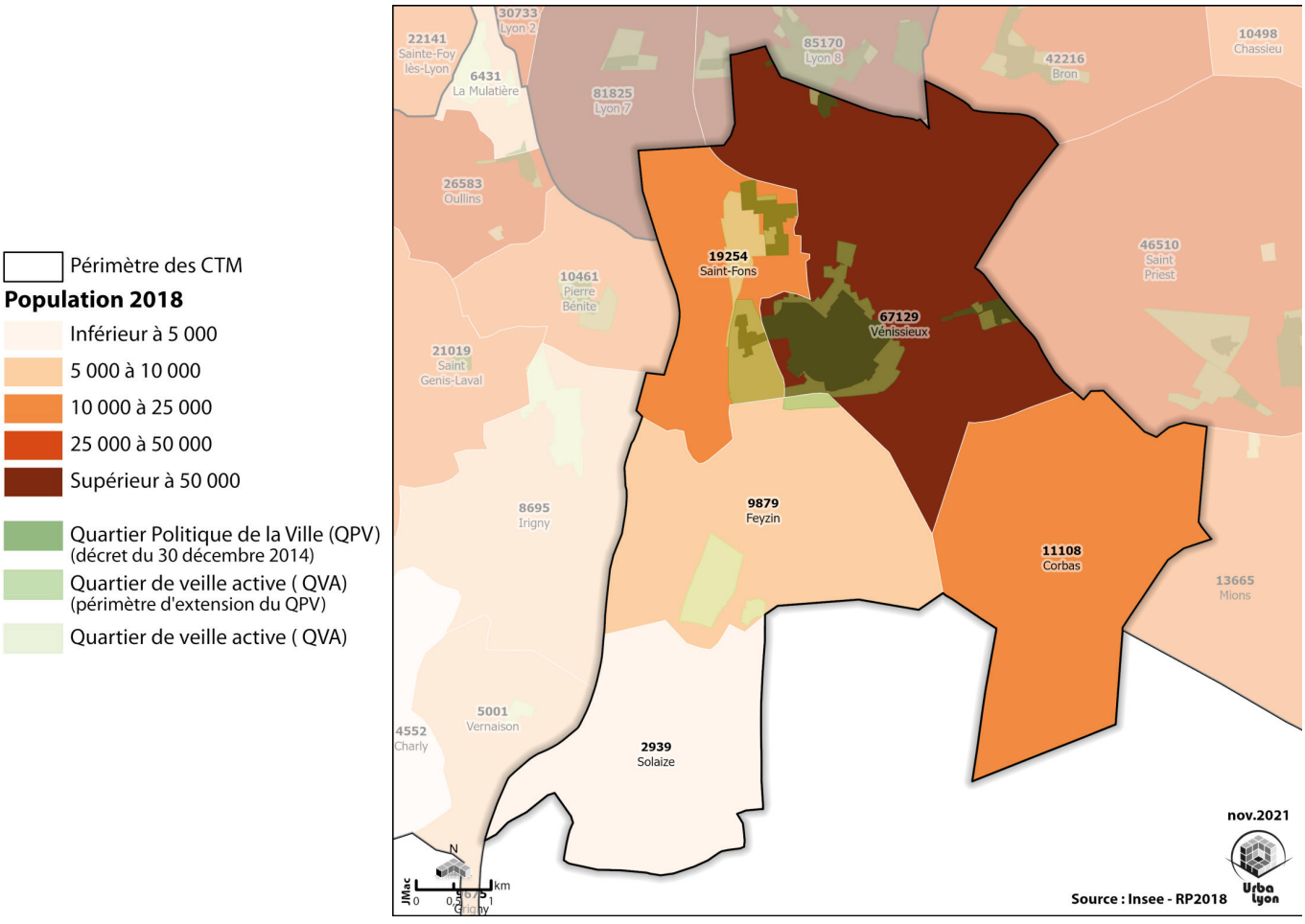

Source : Portrait Social de Territoire de l'Agence d'urbanisme des Portes du Sud (Décembre 2021)

Niveau de vie en 2018 (26)

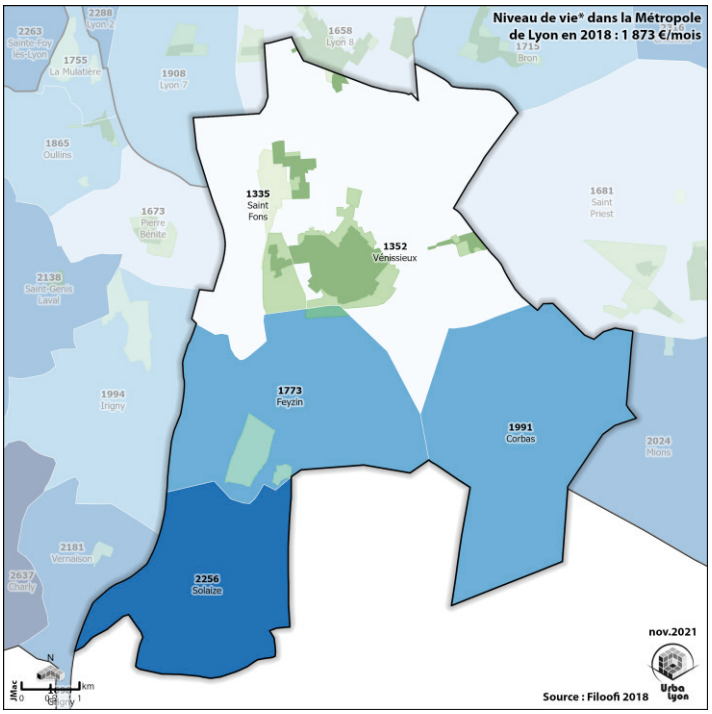

Niveau de vie* dans la Métropole de Lyon en 2018 : 1 873 €/mois

Périmètre des CTM

Niveau de revenu médian
(€/mois)

- Plus de 2 500
- 2 000 à 2 500
- 1 700 à 2 000
- 1 500 à 1 700
- 0 à 1 500

- Quartier Politique de la Ville (QPV) (décret du 30 décembre 2014)
- Quartier de veille active (QVA) (périmètre d'extension du QPV)
- Quartier de veille active (QVA)

Diversité de l'habitat, des équipements et des services de proximité

- Le plus fort taux de logements sociaux de la métropole de Lyon
- Une faible densité médicale à destination des personnes âgées ou handicapées
- Une concentration d'équipements à vocation sociale dans les communes les plus peuplées
- Une offre d'équipements petite enfance inférieure à la moyenne métropolitaine
- Un niveau d'éducation faible : huit collèges publics dont deux classés en REP* et quatre en REP+

Autres données de contexte générales

Thématique	Indicateur	CTM	Métropole
Démographie	Part des 75 ans et +	**7%**	8%
	Part des 0-14 ans	**24%**	18%
Famille	Part des familles monoparentales	**21,5%**	17,9%
Modes de garde	Nombre de naissances 2013 - 2019	**12 137**	124 819
Logement	Pression sur le logement social	**7,1**	9,5

Source : Observatoire Métropolitain des Solidarités

Situation sociale et état de santé

- Plus d'un quart de la population (27%) de la CTM sous le seuil de pauvreté
- Un quart des jeunes non diplômés (24%) sans emploi
- Des niveaux de vie parmi les plus bas de la métropole lyonnaise
- Près de deux tiers d'ouvriers et d'employés (64%) parmi les actifs
- Une surreprésentation des familles et des familles nombreuses de surcroît
- Une situation de santé préoccupante

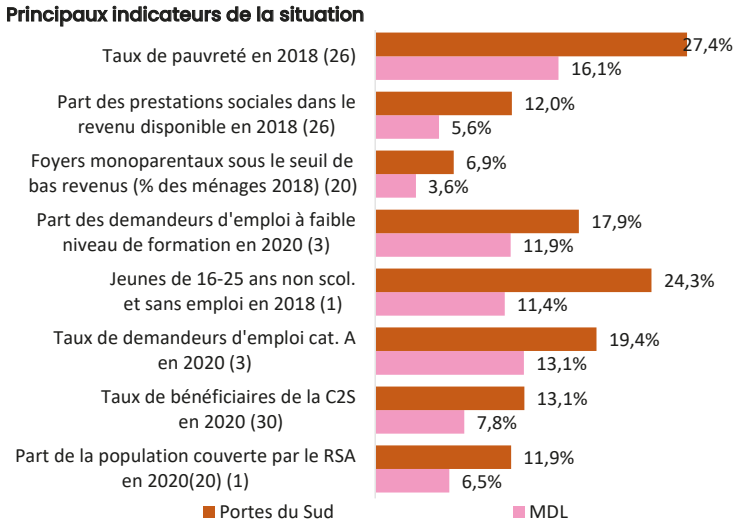

(1) Insee, recensement de la population 2018
(3) Pôle emploi au 31 décembre 2020
(20) Caf du Rhône au 31 décembre 2020
(26) FiLoSoFi, 2018
(30) Cnamts, 1er janvier 2020

Source : Portrait Social de Territoire de l'Agence d'urbanisme des Portes du Sud (Décembre 2021)

Zoom sur l'accompagnement social et médico-social par la Métropole de Lyon

- Un territoire avec la démographie la plus dynamique de la métropole
- Une situation hétérogène en matière de protection des mineurs
- Le taux de recours à l'APA le plus important de la métropole de Lyon
- Des besoins importants en matière de handicap
- Un ménage sur cinq suivi par un travailleur social

Les ménages ayant bénéficié d'un accompagnement social en 2019 (22)

	Portes du Sud	Métropole de Lyon
Nombre de ménages reçus	8 177	55 000
dont nouveaux menages	35%	49%

Les sujets traités lors des accompagnements sociaux en 2019 (en pourcentage de ménages reçus) (22)

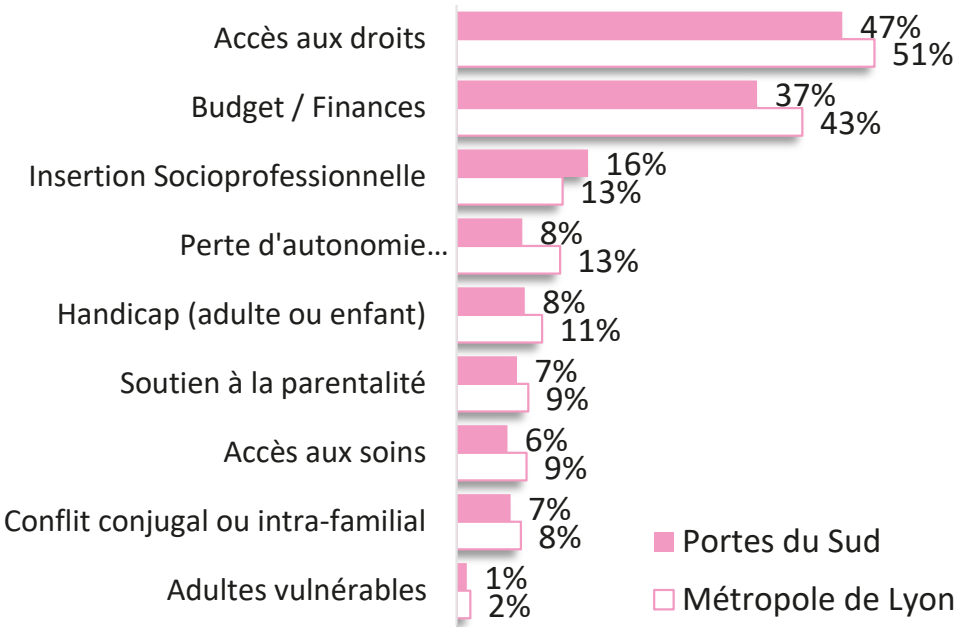

Accéder au portrait social du territoire complet par l'Agence d'urbanisme de Lyon

www.urbalyon.org/PortraitsTerritoireSolidarite2021

Source : Portrait Social de Territoire de l'Agence d'urbanisme des Portes du Sud (Décembre 2021)

Accueil

- **Nombre d'accueils physiques :** 38 925 (2021)
- **Nombre d'accueils téléphoniques :** 64 076 (2021)
- **Nombre de ménages reçus :** 8 177 **dont** 2 879 **nouveaux ménages** (2019)

Aide sociale à l'enfance

- **Enfants pris en charge au moins 1 fois :** 1 647 (2021)
- **Mesures administratives :** 274 (2021)
- **Mesures judiciaires :** 782 (2021)

Mesures administratives : *Proposées sur décision du Président de la Métropole, pour prévenir les difficultés familiales soit en Assistance éducative à domicile (AEA), soit en accueil provisoire, avec l'accord et l'implication de la famille.*

Mesures judiciaires : *Déclenchées sur décision du magistrat (parquet des mineurs, juge pour enfant) pour protéger les enfants, soit en Assistance éducative en milieu ouvert (AEMO), soit en accueil (placement en établissement), avec ou sans l'accord de la famille.*

Actions pour l'enfance

- **Aides financières** (versées) : 2 556 (2021)
- **Informations préoccupantes :** 315 (2021)

Informations préoccupantes : *Tout élément d'information, y compris médical, susceptible de laisser craindre qu'un enfant se trouve en situation de danger ou en risque de danger, et qu'il puisse avoir besoin d'aide.*

Protection maternelle et infantile

- **Bilan de santé** (Nombre d'enfants vus) : 1 647 (2021)

Personnes en situation de handicap

- **PCH Adultes :** 631 (2021)
- **PCH Enfants :** 51 (2021)
- **AAH :** 3 978 (nombre de bénéficiaires, 2021)
- **RQTH :** 6 228 (2021)

PCH : *Prestation de compensation du handicap. Aide financière liée à certaines dépenses dues à la perte d'autonomie.*

AAH : *Allocation adulte handicapé. Aide financière pour assurer aux personnes handicapées un minimum de ressources.*

RQTH : *Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé. Facilite l'accès à l'emploi*

Personnes âgées

- **APA domicile :** 1 745 (nombre de bénéficiaires, 2021)

APA : *Allocation personnalisée d'autonomie L'APA domicile finance une partie des frais pour un maintien à domicile. L'APA en établissement, quant à elle, aide à payer une partie du tarif dépendance en EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).*

Vulnérabilité

- **Nombre de situations adultes vulnérables :** 105 (2019)

Source : Observatoire Métropolitain des Solidarités

Les Maisons de la Métropole de Lyon (MDML) de la CTM des Portes du Sud

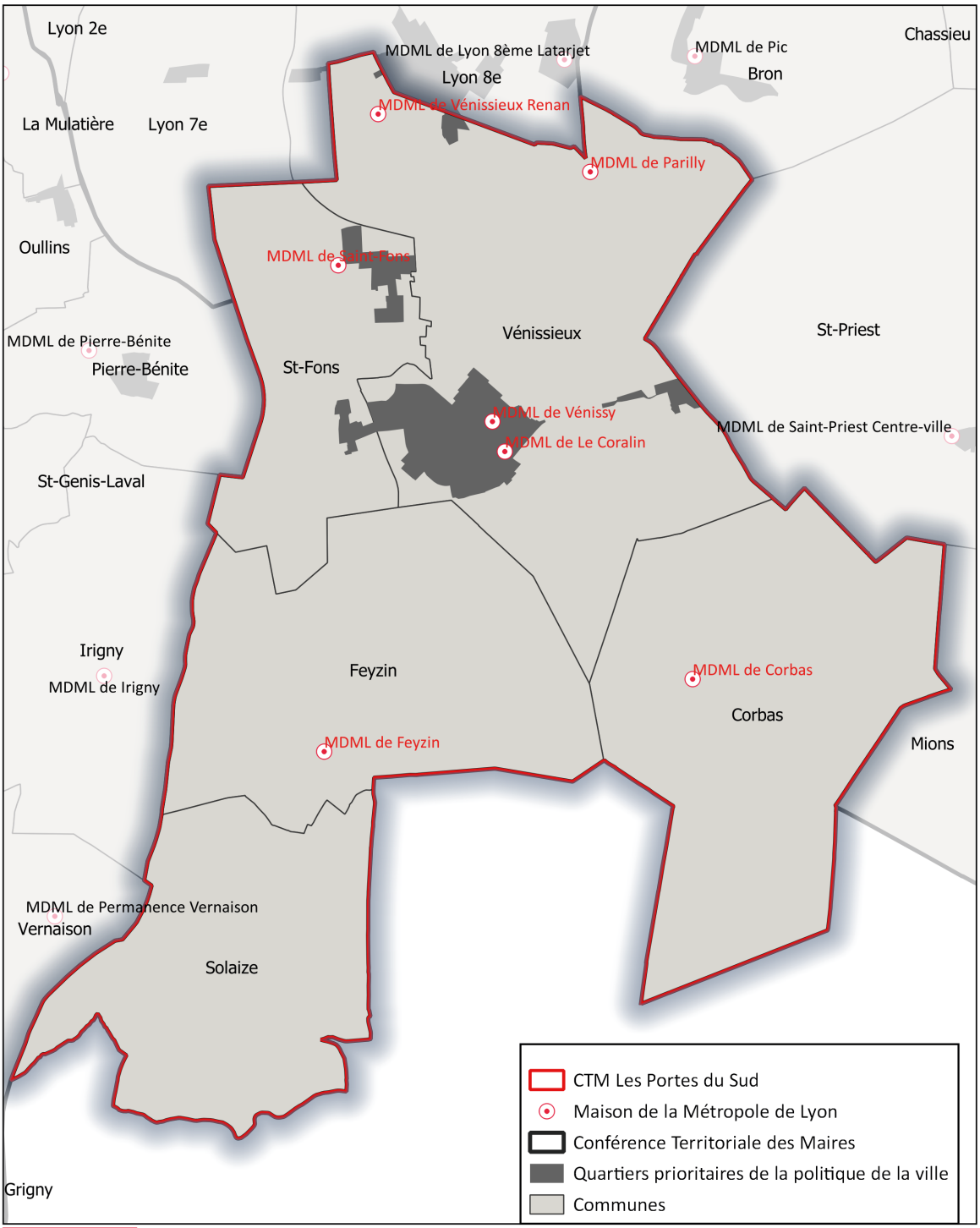

MÉTROPOLE GRAND LYON

Délégation Solidarités, Habitat, Education
Février 2023
Origine : Métropole de Lyon, 2023 - Droits réservés

N 0 1 2 km

Portrait social du territoire - analyse qualitative

À partir des éléments de diagnostic qualitatifs du territoire issus de 39 entretiens individuels et collectifs menés avec 14 agents des MDML, 17 partenaires et 8 habitant·es, une synthèse a été réalisée sous la forme d'une analyse croisée du territoire afin de structurer l'analyse du territoire à partir de quatre catégories (Atouts- Faiblesses – Leviers – Freins).

Atouts	Faiblesses
• Mixité socio-culturelle • Collectif qui se mobilise face à des problématiques • Territoire fonctionnel avec des équipements à vocation sociale, commerces, transport en commun… • De nombreuses structures (publics, privés, associatives) se mobilisent dans le secteur social • Tissu partenarial riche • Démographie croissante et dynamique • Proximité de Lyon • Complémentarité entre les actions menées par chaque acteur • Des partenaires en proximité du publi	• Difficultés à créer du lien social liées aux représentations ; peu d'espaces qui favorisent le vivre-ensemble • Insertion professionnelle difficile • Jeunes touchés par des problématiques spécifiques (trafic…) • Prédominance de l'accompagnement individuel dans l'accompagnement social par les MDML • Manque d'interconnaissance entre les acteurs, de temps d'échanges et de réflexion • La population utilise peu les équipements présents sur le territoire (médiathèque…)
Leviers	**Freins**
• Solidarité collective • Volonté de créer du lien social • Des structures et des associations d'accompagnement social et socio-professionnel • Dynamique intercommunale déjà existante sur certaines thématiques (santé mentale, l'insertion socioprofessionnelle…) • Volonté d'aller vers une approche collective de l'accompagnement social • Attentes des partenaires d'une dynamique portée par la Métropole sur le champ du social	• Fonctionnement parfois communautaire • Très peu d'offres d'emplois qui correspondent aux profils des habitant·es (manque de qualifications) • Des logiques territoriales différenciées selon les acteurs • Une partie de la population ne se saisit pas des équipements de quartier existants • **Adéquation besoins/moyens** pour répondre aux enjeux du territoire

PROBLÉMATIQUES ET CHANTIERS IDENTIFIÉS

À partir de la démarche projet, plusieurs thématiques sociales ont été identifiées sur le territoire en raison de leur importance par rapport aux dynamiques sociales du territoire et selon l'intensité et la récurrence de la problématique dans l'analyse qualitative.

Les problématiques sociales ont été priorisées lors de la première plénière des partenaires. Pour cela, à la suite de la présentation du diagnostic, les partenaires ont échangé et débattu pour s'accorder sur 7 problématiques.
Puis lors d'une seconde rencontre, les partenaires se sont répartis sur des tables rondes thématiques pour échanger plus précisément sur les actions à mettre en œuvre.

PROBLÉMATIQUE 1 :
Fracture numérique et accès aux droits

Difficultés repérées

- L'accès aux droits est l'un des motifs d'accompagnement social les plus important par les MDML du territoire
- Les démarches administratives sont de plus en plus dématérialisées
- Les personnes ne savent pas utiliser le numérique
- Méconnaissance des droits par les usagers
- Complexité des démarches à réaliser
- Manque d'interconnaissance des acteurs et des dispositifs existants

Initiatives du territoire

- Ressources existantes : de nombreux acteurs agissent sur ce sujet
- Un guide d'accès aux droits sur Saint-Fons.
- À la Mairie de Feyzin : une formation Emmaüs Connect
- Au centre social de Feyzin : des permanences administratives
- À la médiathèque Feyzin : formation au numérique
- Amely : permanences d'un écrivain public numérique
- Un bus du numérique (CARSAT Aquitaine)

Enjeux

- Repérer et coordonner les différentes actions et partenaires agissant sur la question de l'accès au numérique sur le territoire
- Réaliser une cartographie des acteurs/actions
- Mettre en commun les différents outils
- Réduire la fracture numérique et promouvoir l'éducation au numérique

Chantiers priorisés

- Cartographie des acteurs/actions.
- Mise en commun des différents outils.

Action finale : Élaboration de la plateforme d'inclusion numérique Rés'in avec la Direction Innovation Numérique & Systèmes D'information de la Métropole. Grâce à une cartographie et un outil d'orientation, Res'in souhaite référencer l'ensemble de l'offre à disposition permettant aux publics de se faire accompagner sur des démarches administratives en ligne, suivre une formation pour monter en compétences numériques, trouver des lieux avec du matériel en libre-accès (wifi, ordinateurs et imprimantes).

C'est une plateforme jugée simple d'utilisation, précise et efficace. Lien : *https://resin.grandlyon.com/*

Aujourd'hui, la plateforme est largement diffusée. À l'échelle locale, la politique de la ville porte un groupe de travail sur cette thématique auquel est conviée la Métropole et d'autres acteurs du territoire (les Centres sociaux des Minguettes, l'agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA), le Lycée Jacques Brel, Pôle Emploi de Vénissieux, le Centre associatif Boris Vian...). Ce maintien permet d'avoir un lieu d'échange d'informations et de coordination des acteurs du numérique sur le territoire de Vénissieux. Il permet d'établir des liens entre les structures pour l'élaboration de projets tels que la création de l'Espace Jeune de Service (EJS) au lycée Jacques Brel. Il reste en suspens la question d'évolutions possibles du groupe de travail et de la diffusion de cette cartographie aux usagers.

PROBLÉMATIQUE 2 :
Chômage et insertion professionnelle difficile chez les jeunes

Difficultés repérées

- Taux de chômage important
- Un manque de qualification d'une part importante de la population
- Une représentation négative des entreprises concernant les personnes en insertion
- La mobilité
- Un manque d'interconnaissance entre les professionnels des dispositifs existants
- Au regard du diagnostic : Les métiers tels que la restauration, l'hôtellerie, et la logistique, peuvent être exercés par un public peu ou pas qualifié

Initiatives du territoire

- Un accompagnement de la Mission Locale,
- Des chantiers éducatifs
- Établissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi (EPIDE) : accompagnement des 16-25 ans sur différentes thématiques (la mobilité, la question du budget, parrainage professionnel...)
- Pôle emploi
- Protection judiciaire de la jeunesse : Espace de permanences à disposition des jeunes à Vénissieux, Saint-Fons, Corbas et Feyzin (accompagnement dans les démarches d'insertion)

Enjeux

- Faciliter l'interconnaissance et la coordination entre les différents partenaires
- Favoriser l'accès à l'autonomie des 16-25 ans
- Faire prendre conscience aux jeunes de leur place dans le parcours vers l'autonomie, les préparer et les mettre en « activité »

Chantiers priorisés

Travail collectif de recensement des actions à destination des jeunes, identification des étapes auxquelles chaque structure intervient dans le parcours sous la forme d'une marguerite

PROBLÉMATIQUE 3 :
Accès et maintien dans le logement

Difficultés repérées

- De plus en plus de personnes hébergées
- Taux de vacance des logements sociaux très faible.
- Des ménages qui ne sont plus à même de payer leurs charges et leurs loyers
- Une pression reportée sur les MDML
- Circulation de fausses informations
- Quand il ne s'agit pas d'une situation d'urgence, le temps d'attente pour avoir un accès au logement est long

Initiatives du territoire

- Guide du logement social par le Centre communal d'Action sociale (CCAS) de Corbas
- Appartement pédagogique dans les Foyers de Jeunes Travailleurs pour intervenir sur les droits et les devoirs des locataires
- Organisation d'un accueil des nouveaux locataires par Lyon Métropole Habitat
- Ateliers collectifs thématiques réalisés par SOLIHA
- Ateliers recherche logement par les associations et les bailleurs

Enjeux

- Informer sur la recherche de logement social, le maintien dans le logement
- Uniformiser les informations concernant les logements sociaux et harmoniser les discours
- Mieux articuler l'accompagnement individuel et collectif
- Optimiser les ressources de chacun

Chantiers priorisés

- Café/infos logement : ateliers collectifs à destination des usagers autour de la thématique de recherche de logement. Séances interactives animées par des travailleurs sociaux et des bailleurs
- Formation des partenaires de l'accueil : rencontre partenariale avec les partenaires de l'accueil sur « la recherche de logement» (29 novembre 2022)
- Projet de création d'un jeu ludique pour expliquer la demande de logement social

PROBLÉMATIQUE 4 :
Apprentissage du français

Difficultés repérées

- Une part importante de la population ne maitrise pas le français
- Les dispositifs sont saturés pour cause de forte demande
- Un temps long entre l'inscription et le début de la formation
- Un manque d'interconnaissance des professionnels et de connaissance des dispositifs existants.
- Sur certains dispositifs, la population primo arrivante est prioritaire alors des populations installées depuis plus longtemps ont également des besoins de formation
- Des écarts important entre offres et besoins

Initiatives du territoire

- Ateliers sociolinguistiques dans les centres sociaux
- Les actions portées par centres sociaux des Minguettes
- Les actions portées par le centre social de Parilly/Vénissieux : mise en place d'ateliers
- Les actions portées par Safore formation
- L'action portée par Elantiel
- Les actions portées par le secours catholique
- Les actions de l'ASSFAM : mises en place de projets

Enjeux

- Travailler sur les problématiques qui peuvent être un frein à la formation
- Sensibiliser les professionnels aux problématiques linguistiques
- Améliorer la connaissance des dispositifs
- Maintenir la dynamique entre l'offre de formation et l'entrée en formation

Chantiers priorisés

- Mise en place d'ateliers thématiques à destination des professionnels accompagnant des non-francophones (5 ateliers d'avril à mai 2021, animés par le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF). Les ateliers avec des thématiques dites plus « quotidiennes » ont permis de compléter des compétences liées à la simple orientation.
- Organisation d'une demi-journée d'information à destination des professionnels le 21 mai 2019 pour permettre un meilleur repérage des difficultés du niveau et des besoins spécifiques des usagers, mieux orienter les usagers vers les formations existantes, mais aussi d'être en capacité d'identifier et diagnostiquer les besoins linguistiques.

PROBLÉMATIQUE 5 :
Isolement social et prévention éducative

Difficultés repérées

- Des adultes et personnes âgées très souvent isolés
- Des familles qui cumulent des difficultés sociales et économiques
- Accompagnement individuel incontournable mais insuffisant
- Difficulté dans l'accès à la mobilité
- Difficultés pour créer du lien social pour des raisons diverses, dont le fonctionnement parfois en communauté, et des représentations intracommunautaires

Initiatives du territoire

- Bourses Solidarités Vacances du Centre communal d'Action sociale (CCAS) de Vénissieux
- Point accueil écoute familles de Vénissieux
- Formation au développement du pouvoir d'agir
- Envie des acteurs de se mobiliser sur ce sujet

Enjeux

- Former les acteurs de terrain pour redonner du pouvoir d'agir aux habitantes et habitants
- Renforcer l'intervention au domicile des professionnels de la protection de l'enfance et de la protection maternelle et infantile
- Améliorer la prise en charge des urgences sociales (avec les partenaires)
- Intervenir au plus tôt de manière à prévenir la dégradation des situations familiales

Chantiers priorisés

Formation/action d'une vingtaine d'agents des MDML et partenaires locaux au développement du pouvoir d'agir animée par la fédération des centres sociaux du Rhône (6 jours, d'automne 2022 à mai 2023).

PROBLÉMATIQUE 6 :
Fragilité familiale et jeunesse en difficultés

Difficultés repérées

- Nombre important de jeunes touchés par des fragilités familiales, exposés à de la violence

- Difficultés de certains parents, avec des problématiques sociales fortes, d'encadrer et d'orienter les jeunes.

- Nécessité de mise en œuvre d'outils de prévention précoce et d'accompagnement à la parentalité

Initiatives du territoire

- Atelier « tissage de liens » porté par les MDML
- Bus info santé social de la métropole
- Atelier soutien à la parentalité animé par le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)
- Atelier rencontre entre enfants qui vivent une séparation par l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)
- Existence de dispositifs

Enjeux

- Améliorer la coordination entre les partenaires
- Partager et diffuser une interconnaissance des dispositifs et des partenaires
- Remettre à jour les connaissances des professionnels face aux différentes formes de parentalité
- Promouvoir la connaissance de la médiation familiale, de sa définition et de ses objectifs

Chantiers priorisés

- Formation/information auprès des professionnels sur la thématique de la médiation familiale pour permettre l'interconnaissance des partenaires et des différents dispositifs existants (29/11/2021)

PROBLÉMATIQUE 7 :
Violences conjugales et intrafamiliales

Difficultés repérées

- Manque d'interconnaissance des acteurs et de leurs activités/champs d'action
- Toutes les communes n'ont pas de logements d'urgence
- Manque d'informations pour les acteurs de terrain qui peuvent être confrontés à une femme victime de violence

Initiatives du territoire

- Actions des associations VIFFIL Sos Femmes, Le Mas, Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)
- Accompagnement par les MDML
- Existence d'hébergements d'urgence mis en place par les communes en accord avec l'association VIFFIL SOS Femmes
- CCAS de la Ville de Vénissieux : Accompagnement individuel et collectif (ateliers), formation à destination des acteurs du social.
- Accueil de jour non mixte (Association Au tambour !).
- Actions portées par des associations

Enjeux

- Favoriser le partage, l'interconnaissance des dispositifs et des partenaires
- Informer les acteurs de terrain sur les démarches, les postures à adopter...
- Faciliter l'orientation des victimes de violences et faciliter les solutions

Chantiers priorisés

- Formation/information auprès des acteurs de terrain : comment agir face à une personne victime de violences conjugales
- Formation-action à destination de tous les professionnels des MDML du territoire le 17 Janvier 2023 en présence de la direction développement social et médico-social de la Métropole, la vice-présidente déléguée à la lutte contre les discriminations et à l'égalité des femmes, et la participation d'associations spécialisées
- Réflexion sur la mise en place d'un « groupe support »

LEXIQUE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

AAH : Allocation Adulte Handicapé

AEEH : Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé

APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie

ASE : Aide Sociale à l'Enfance

ARS : Agence Régionale de Santé

CADA : Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile

CAF : Caisse d'Allocation Familiale

CAL : Commission accès logement

CARSAT : Caisse d'assurance retraite de la santé au travail

CCAS : Centre communal d'Action Sociale

CLS : Contrat Local de Santé

CLSM : Conseil Local de Santé Mentale

CLSPD : Conseil Local de Prévention de la Délinquance

CMP : Centre médico-psychologique

CPAM : Caisses Primaires d'Assurance Maladie

CPEF : Centre de planification et d'éducation familiale

CPTS : Communauté professionnelle territoriale de santé

CTM : Conférence Territoriale des Maires

DINSI : Direction Innovation Numérique et Systèmes d'Information

EHPAD : Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

FLE : Français Langue Étrangère

FJT : Foyer Jeunes Travailleurs

INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques

ILHA : Instance locale pour l'habitat

IP : Informations préoccupantes

ITTL : Instances Techniques Territorialisées Logement

LAEP : Lieux d'Accueil Enfants-Parents

MDML : Maisons de la Métropole de Lyon

MECS : Maison d'Enfant à Caractère Social

MJC : Maisons des Jeunes et de la Culture

MNA : Mineurs Non Accompagnés

MMIe : Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'emploi

PCH : Prestation de Compensation du Handicap

PMI : Protection Maternelle et Infantile

PMS : Projet Métropolitain des Solidarités

PRE : Programme de Réussite Éducative

PST : Projet Social de Territoire

QPV : Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville

REP / REP + : Réseau d'Éducation Prioritaire

RSA : Revenu de Solidarité Active

RSJ : Revenu de Solidarité Jeunes

SAAD : Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

SSIAD : Services de Soins Infirmiers À Domicile

SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

SIPAG : Syndicat Intercommunal pour les Personnes Âgées

SPASAD : Service polyvalent d'aide et de soins à domicile

TISF : Technicien d'Intervention Sociale et Familiale

Métropole de Lyon
20, rue du Lac
CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03
Tél : 04 78 63 40 40
grandlyon.com

MÉTROPOLE
GRAND LYON